

A PITAYA

Conseil Études Formation

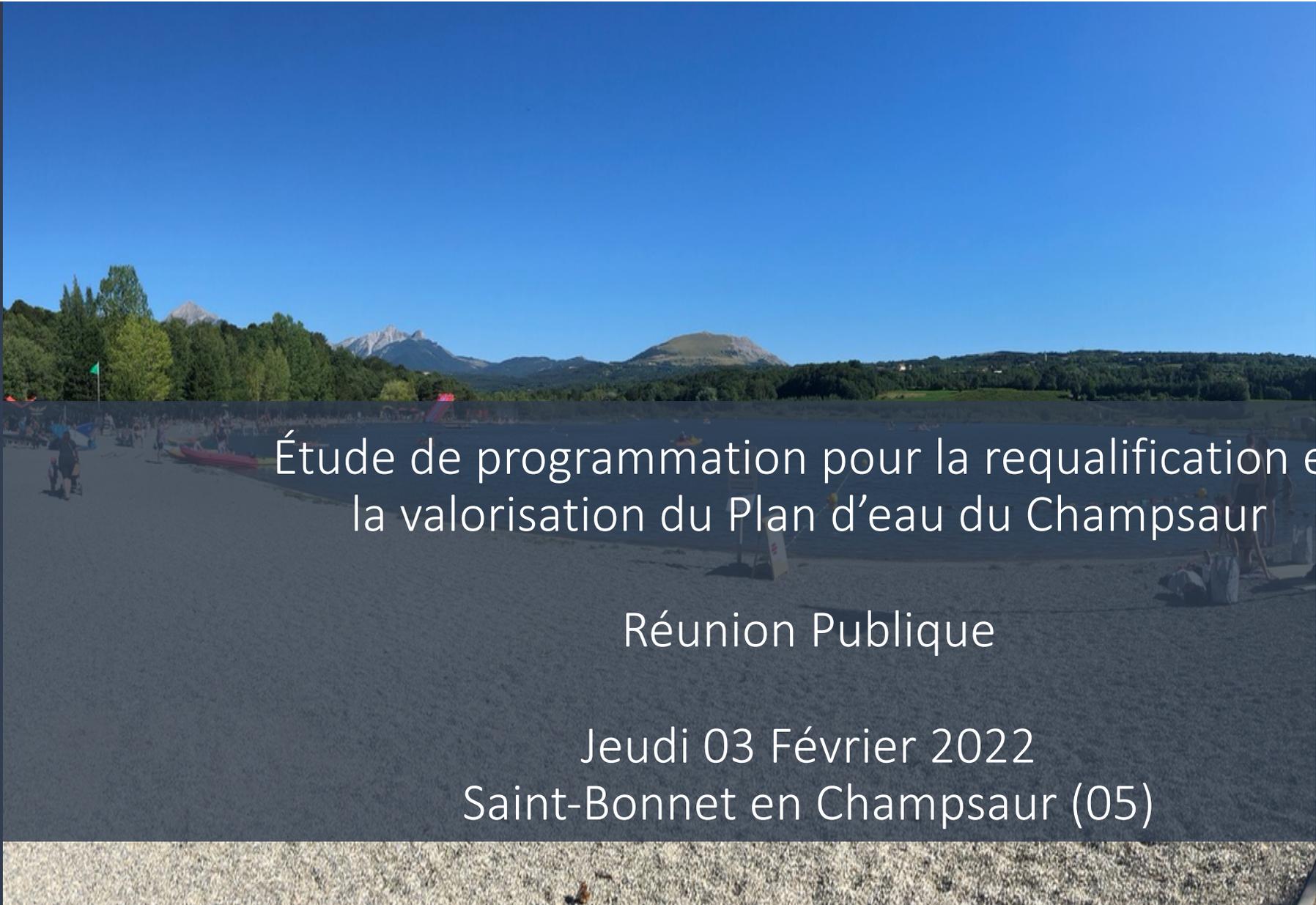


A
re
de la mission
e Sports et loisirs de nature
nation
ctures touristiques et sportives
tion

CONCEPT
nt
es Concepteurs
e et Chiffrage aménagements

nt
c Réseaux et infrastructures

RIS
nt
chnique batimentaire
et analyse des offres



Étude de programmation pour la requalification et la valorisation du Plan d'eau du Champsaur

Réunion Publique

Jeudi 03 Février 2022

Saint-Bonnet en Champsaur (05)



PRÉALABLES :
8 PRINCIPES DIRECTEURS



8 PRINCIPES DIRECTEURS

1. La révision des **mobilités sur le site** pour limiter l'impact des véhicules
2. La valorisation de la **dimension ludique et pédagogique** du site à destination des familles et des groupes
3. Le développement des activités et du jeu **autour et en dehors de l'eau**
4. Le **renforcement des activités familles** et notamment une offre pour les tout-petits 0-3 ans
5. Le renforcement des activités « ados »
6. La création d'une **offre innovante** dans un cadre naturel exceptionnel
7. La **mise en scène** du Champsaur-Valgaudemar à travers ses marqueurs d'accueil de groupes et familles.
8. La déclinaison d'une **charte graphique** et d'une signalétique adaptée





1er AXE DE RÉFLEXION
STATIONNEMENTS & VOIRIES



STATIONNEMENTS & VOIRIES GRANDS PRINCIPES

- Réorganisation des flux du site en rapprochant les zones de stationnement des usages: zone familles & zone groupes
- Réappropriation des bords du DRAC pour un parking et végétalisation (intégration paysagère)
- Localisation du stationnement des véhicules « prestataires - personnel » en dehors du cœur d'activité du plan d'eau,
- Limitation des coûts de restructuration
- Projection dans le futur avec acquisition de réserves foncières



Dépose minute VL P0 :

Aménagement d'une zone de giration (rond point) avec dégagement ad-hoc pour dépose minute VL (capacité 3 VL) en contrebas du P3 sur la chaussée principale

Parking P1 :

réhabilitation / réorganisation de la zone actuelle en épis (2 500 m²). Capacité 120 VL. Entrée d'un côté et sortie de l'autre. Reprise légère et aménagement d'une voie de sortie.

Parking P2 :

aménagement de la zone « Bords du Drac » pour parking et dépose Bus avec reboisement de la zone et matérialisation voie de circulation.

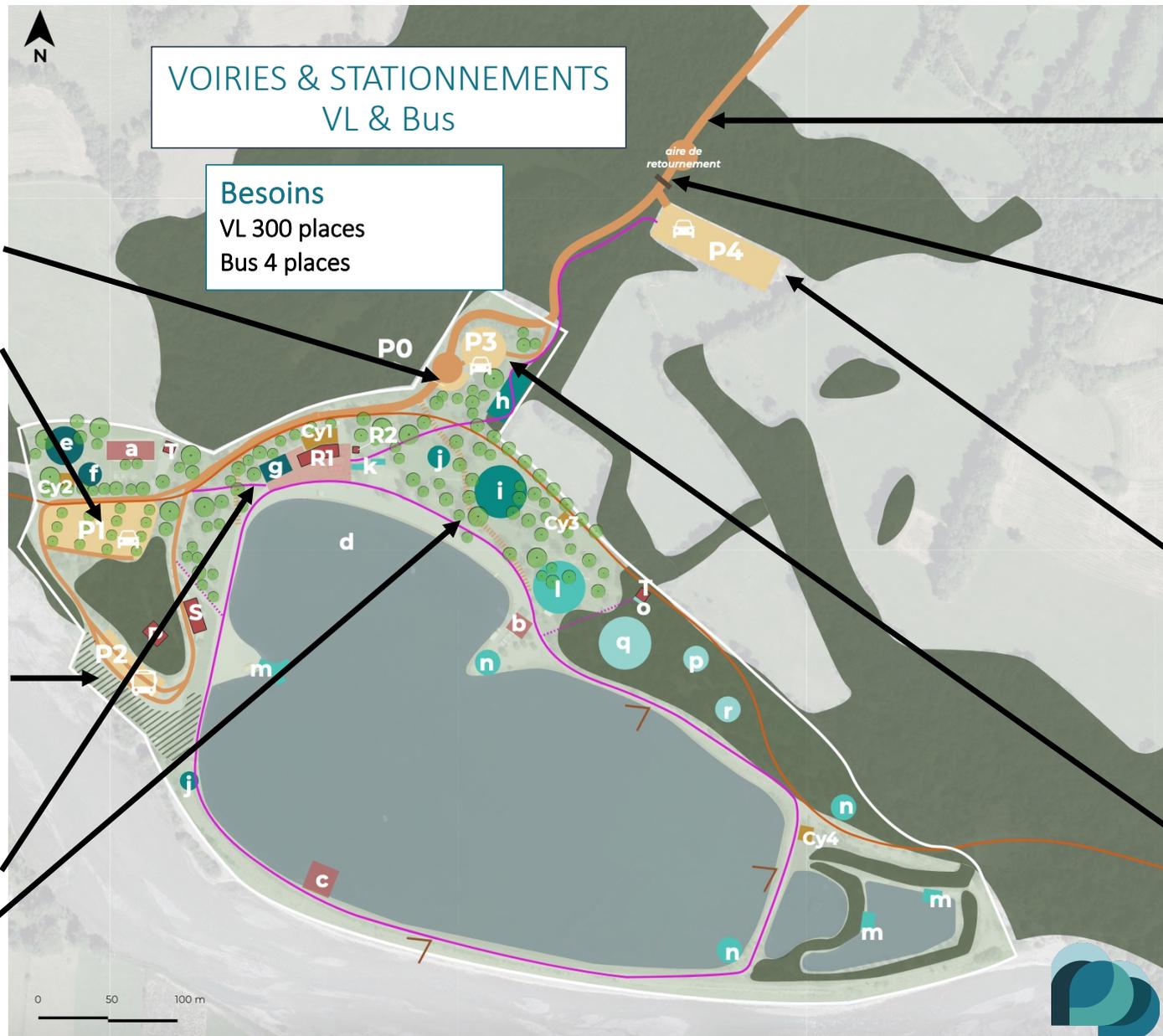
Voies Secours VS1. VS2 :

VS1 en amont de l'accueil côté zone famille en descendant vers local technique, VS2 en aval de l'accueil en direction de la digue.

VOIRIES & STATIONNEMENTS VL & Bus

Besoins

VL 300 places
Bus 4 places



Chaussée principale:

élargissement et neutralisation accotements pour limiter parking sauvage.

Entrée de site :

remontée de l'entrée de site en amont du P4 et création d'une zone de giration en amont.

Parking P4 :

création d'un parking notamment pour le personnel sur la parcelle N° 0391; (ex quads). Surface 4 760 m². Capacité 190 VL.

Parking P3 :

reprise et légère extension parcelle N° 0640 (parking actuel des bus) pour accueil individuels. Capacité 50 VL. Entrée d'un côté et sortie de l'autre.

STATIONNEMENTS Cycles

Besoins

- Capacité accueil : 40 vélos max
- Offre répartie sur le site et ses points d'entrées voie douce
- Pas de nécessité de recharge électrique
- Pas de nécessité de couverture

Offre revisitée

- Cy1 : une base principale couverte de façon simple avec des casiers (25 spots)
- Cy2: rack de 10 spots
- Cy3: rack de 15 spots
- Cy4: rack de 10 spots





2ème AXE DE RÉFLEXION
LES ACTIVITES



4 PRINCIPES DIRECTEURS

1. Développer des activités et aménagements en lien avec les publics groupes et familles
2. Développer des activités douces permettant une déconnexion, une rupture du quotidien
3. Conserver les éléments d'attractivité naturelle de la base sans changement soit les 4 aménagements suivants sans intervention : City stade, Aquagliss, Wake park et les deux zones de baignade (groupes et individuels)
4. Proposer autant que possible des zonages pour limiter les conflits d'usage même si cela ne sera pas toujours complètement étanche.



Zone 1 « active ados »

- a) city stade
- e) skatepark
- f) station fitness / agrès
- g) Beach volley

Zone 2 « ludique pour tous »

- h) toboggans dans la pente
- l) jeux grandeur nature
- j) jeux de progression et d'équilibre zone familles et tour du lac (illustrations annexe 1 photos 1 et 6 selon MOA)

Zone 3 « quiétude tout public »

- k) pétanque
- l) minigolf
- m) pontons (pêche, contemplation, méditation Yoga, Tai-chi, Qi Gong...)
- n) aménagements Land Art (répartis sur site)

Zone 4 « quiétude tout petits »

- o) coins de change,
- p) zone sieste (hamacs filets)
- q) kart à pédale pour les tout petits
- r) jeux fixes en bois

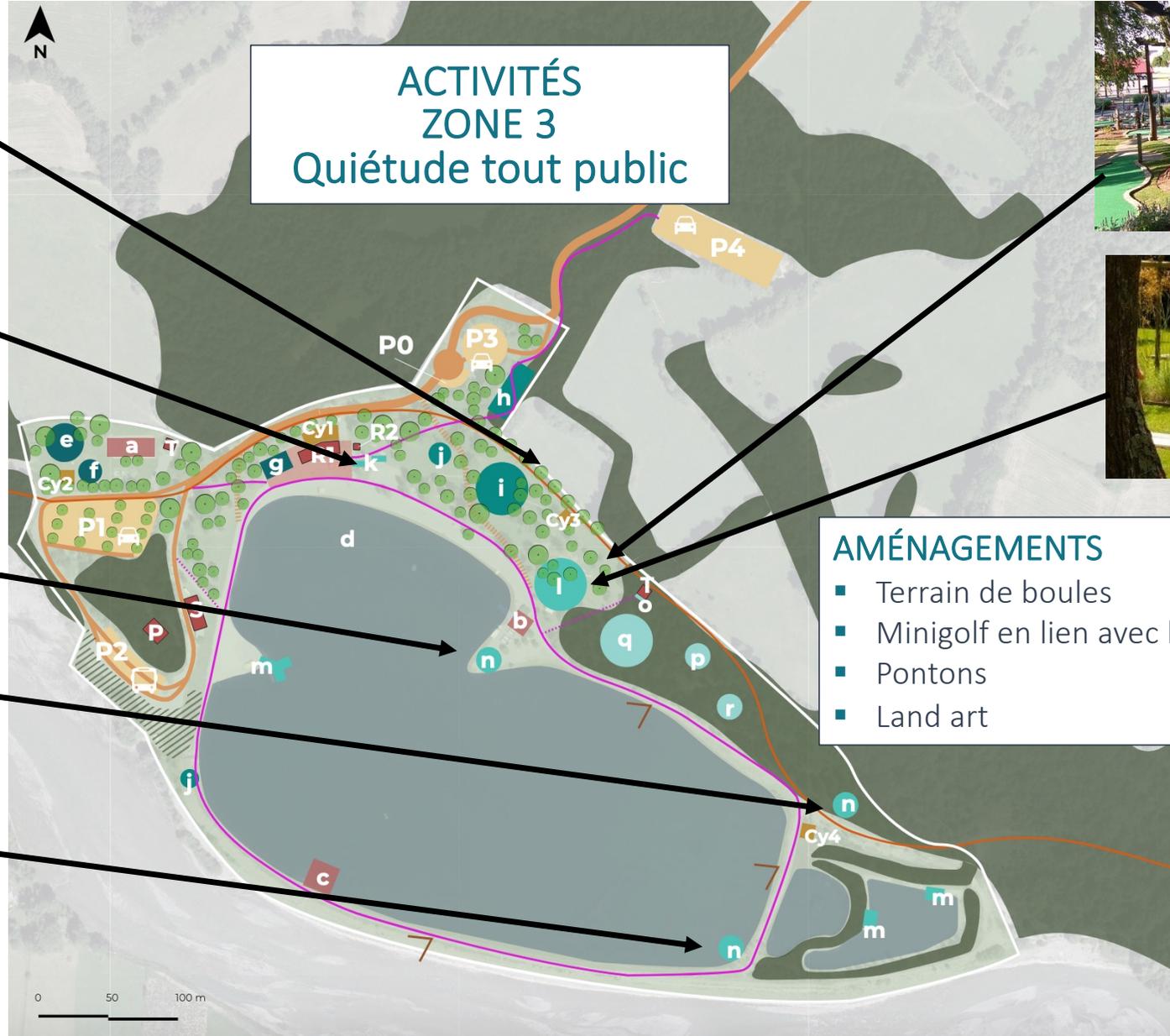








ACTIVITÉS ZONE 3 Quiétude tout public



- ### AMÉNAGEMENTS
- Terrain de boules
 - Minigolf en lien avec l'environnement
 - Pontons
 - Land art



ACTIVITÉS ZONE 4 Quiétude tout petits

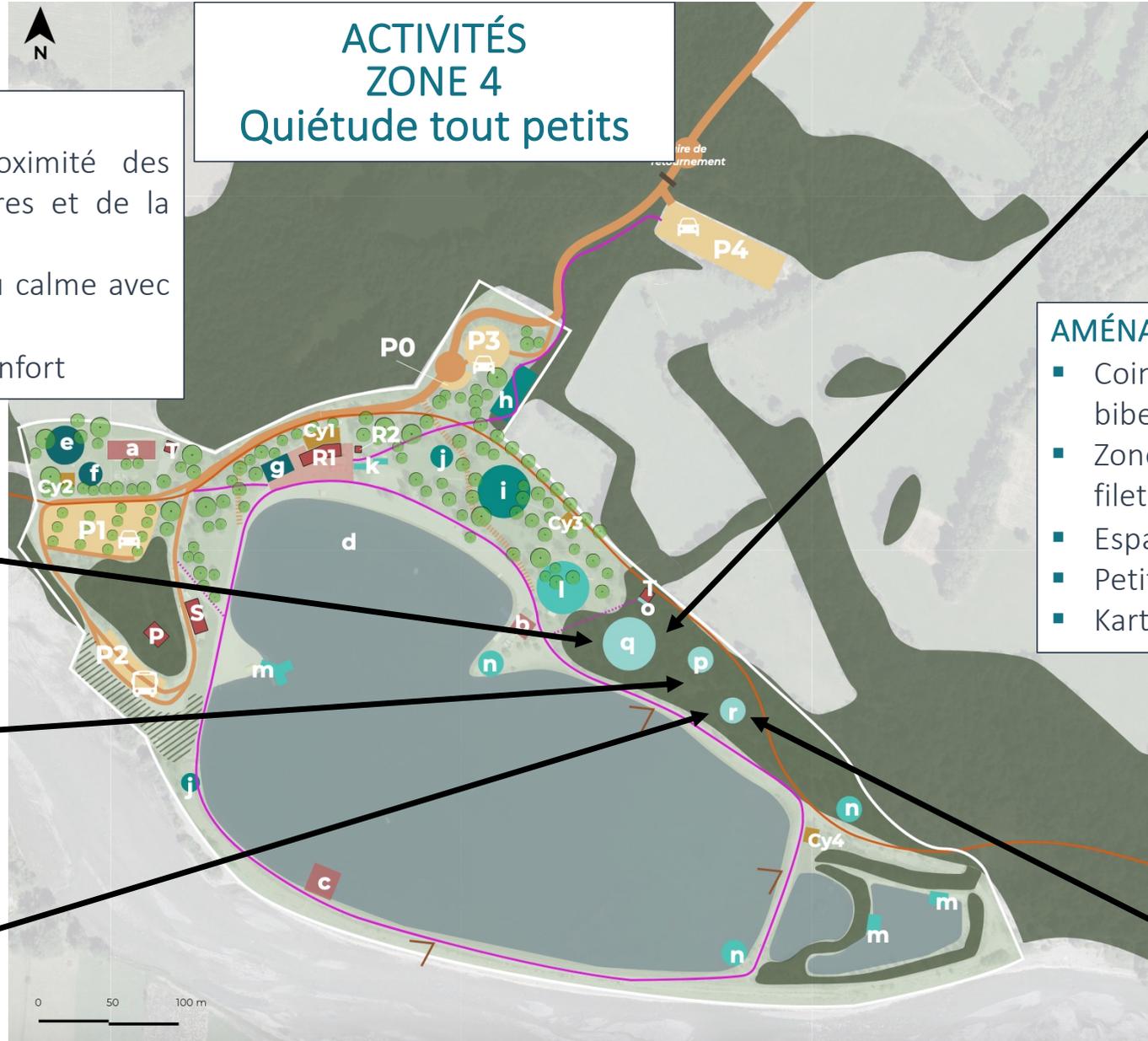
GRANDS PRINCIPES

- Espace dédié à proximité des activités, des sanitaires et de la zone barbecue
- Zone ombragée et au calme avec services dédiés
- Offre cocooning et confort



AMÉNAGEMENTS

- Coin change Chauffe-biberon...
- Zone sieste avec hamacs-filets
- Espace allaitement
- Petits jeux en prêt
- Kart à pédales





3ème AXE DE RÉFLEXION
LES SANITAIRES





GRANDS PRINCIPES

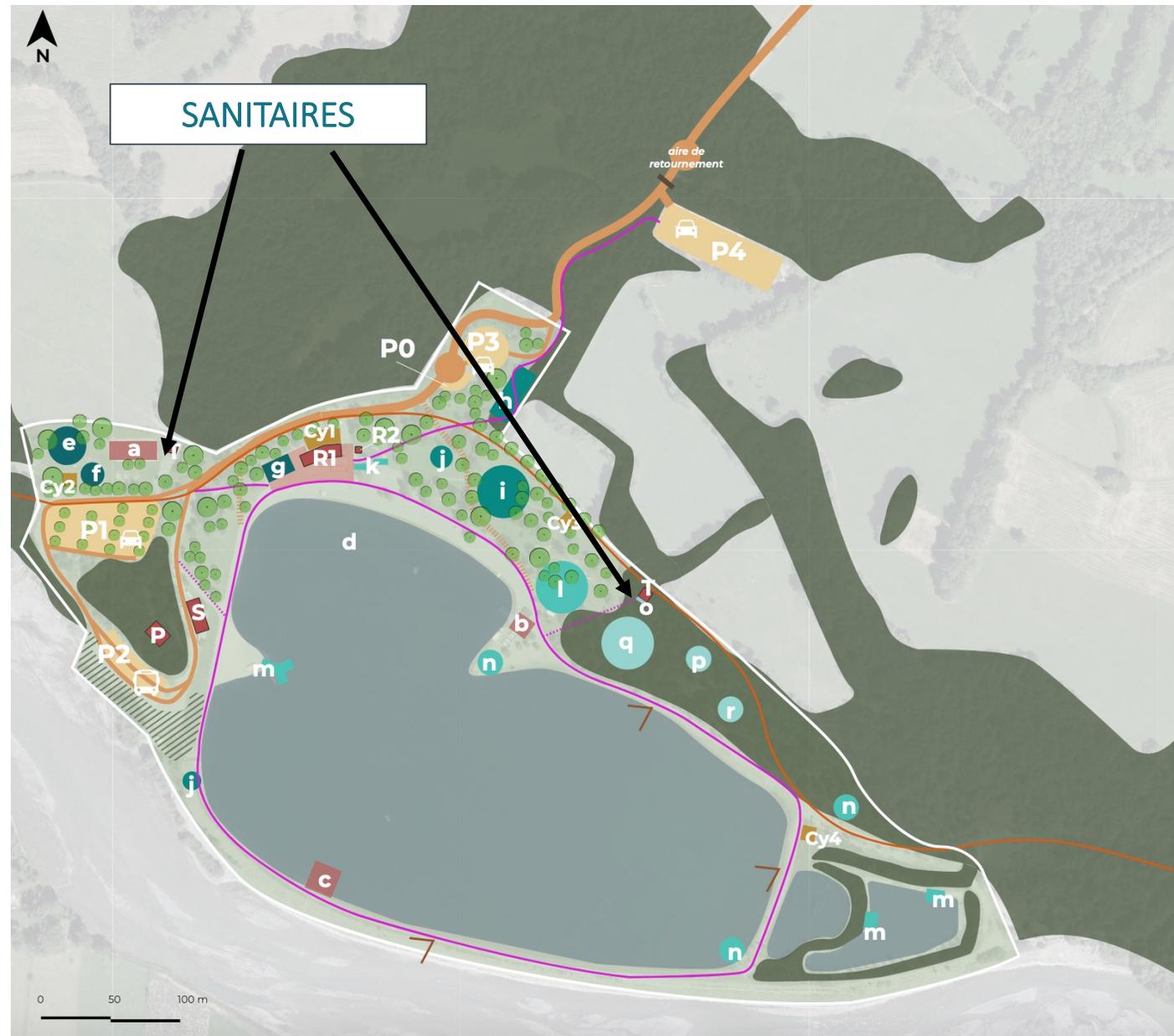
- Mise à niveau qualitative
- Accessibilité PMR
- Approche environnementale et panneaux photovoltaïques sur le toit

SANITAIRE ZONE FAMILLE

- Démolition et recréation
- Capacité à doubler (De 6 à 12 sanitaires)
- Préau attenant (capacité 30 personnes)
- Coins change

SANITAIRE ZONE GROUPE

- Rénovation / Extension (3 à 12 sanitaires)
- Préau attenant (capacité 20 pers)





4ème AXE DE RÉFLEXION
LA SIGNALÉTIQUE

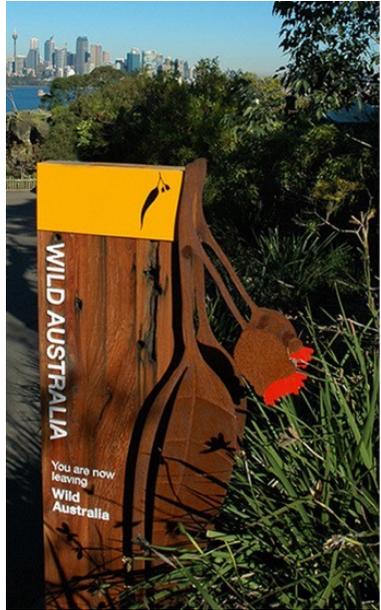


SIGNALÉTIQUE

PRINCIPES

- Signalétique cohérente et homogène
- Signalétique reflétant le positionnement du site
- Signalétique en bois valorisant le cadre naturel
- Signalétique incitative au respect du lieu
- Signalétique favorisant la qualité de l'expérience
- Création d'un point information (signalétique informationnelle de l'ensemble du site)









5ème AXE DE RÉFLEXION
LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



UNE GRADATION DE L'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE STATIONNEMENT EN FONCTION DE LA FRÉQUENTATION

STATIONNEMENTS ENHERBES

- > au niveau des espaces fréquentés occasionnellement
- > pas de matérialisation de places
- > des arbres et arbustes en périphérie pour l'intégration et l'ombrage du site



STATIONNEMENTS PERMÉABLES

- > au niveau des espaces moyennement fréquentés
- > une surface perméable en grave 0/20 pour les places et les voies de circulations
- > une matérialisation des places avec des éléments en bois, très sobre
- > des arbres et arbustes en périphérie pour l'intégration et l'ombrage du site



STATIONNEMENTS MIXTES

- > au niveau des espaces fréquentés quotidiennement
- > une surface perméable qualitative en stabilisé renforcé ou en dalles béton alvéolaires pour les places et un revêtement très fonctionnel pour les voies de circulations (bicouche voire enrobé)
- > une matérialisation des places par marquage au sol ou bordure
- > des arbres et arbustes en périphérie pour l'intégration et l'ombrage du site



LES GRANDS PRINCIPES DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



Un rajeunissement des populations arborées à réaliser, pour penser au renouvellement du parc. L'ombre des plages est un atout à préserver.



Une végétalisation des abords du DRAC à réaliser avec la reconstitution d'un sol fertile et des plantations des jeunes arbres et ...



... des arbustes, pour conforter la ripisylve et par conséquent la trame verte et bleue du site.



LES GRANDS PRINCIPES DE GESTION DES ESPACES PAYSAGERS



- Une gestion différenciée en fonction de la fréquentation des espaces :
 - Autour des zones fréquentées (bâtiment par exemple) : des massifs fleuris
 - Zones moins fréquentées : une fauche annuelle possible
- Des refuges pour la petite faune à proposer pour maintenir la présence d'habitat favorable à leur préservation.

